



ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

SERVICE GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES CPMS

Direction de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire

CIRCULAIRE N° 1714

DU 22/12/2006

Objet :	Propositions de structures pour l'année scolaire 2007-2008
Réseaux	: CF/LS/OS
Niveaux et services	: SEC (PE/ALT/Ord)/Tous services/
Périodes	: 1^{er} septembre 2007

*Aux Pouvoirs organisateurs et aux
Chefs des établissements d'enseignement
secondaire organisés et subventionnés
par la Communauté française.*

Pour information :

*Aux Vérificateurs, Inspecteurs, Syndicats,
CPMS, Associations de Parents et
Coordonnateurs des CEFA*

Autorité : Direction générale de l'enseignement obligatoire

Signataire : Mme Lise-Anne Hanse, Directrice générale

Gestionnaire : Direction de l'organisation des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire
M. François-Gérard Stolz – Attaché - Responsable de la Direction

Personnes ressources :

Enseignement subventionné :

M. Philippe Plun ☎ 02/690.84.63 E-mail : philippe.plun@cfwb.be

M. Francis Roos ☎ 02/690.84.61 E-mail : francis.roos@cfwb.be

M. Miguel Magerat ☎ 02/690.84.51 E-mail : miguel.magerat@cfwb.be

Enseignement organisé par la Communauté française :

M. Michel Dury ☎ 02/690.84.55 E-mail : michel.dury@cfwb.be

Mme Christine Xhenseval ☎ 02/690.84.64 E-mail : christine.xhenseval@cfwb.be

M. Miguel Magerat ☎ 02/690.84.51 E-mail : miguel.magerat@cfwb.be

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 30

Mots-clés : Secondaire – Structures - Programmations

OBJET : Propositions de structures pour l'année scolaire 2007-2008

La présente circulaire vise :

I. l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

II. les formations qualifiantes (article 49) répondant aux critères de l'article 2 quinquies du décret du 3 juillet 1991, tel que modifié dans l'enseignement secondaire en alternance

Rappel du calendrier pour la transmission des documents

31 janvier 2007	Transmission des propositions de programmation au Conseil de zone
20 février 2007	Introduction des recours contre les propositions de programmation auprès du Comité de concertation concerné
30 mars 2007	- Avis des Comités de concertation sur les recours dont ils sont saisis - Avis du Conseil général de concertation sur les options strictement réservées (R ²)
2 mai 2007	Transmission - des avis des Comités de concertation - des avis du Conseil général de concertation à Madame la Ministre-Présidente via la Direction générale de l'enseignement obligatoire

1. PROCEDURES DE CONCERTATION A SUIVRE POUR INTRODUIRE LES PROPOSITIONS DE CREATION

1.1. Chaque établissement ou Pouvoir organisateur formule, conformément aux dispositions du point 2 ci-après, ses propositions de création d'années d'études, d'options de base simples et groupées sur les annexes ci-jointes, tout en ne remplissant pas les rubriques réservées au Conseil de zone, au Comité de Concertation et à l'Administration ; il s'agit des annexes "programmations", l'une étant réservée aux établissements de la Communauté française, l'autre, aux établissements subventionnés.

Les établissements qui ne présentent aucune proposition feront apparaître la mention « néant » sur les annexes susvisées.

Pour l'enseignement de la Communauté française, l'avis du Comité de concertation de base doit être joint aux demandes de programmation.

Pour l'enseignement officiel subventionné, l'avis de la Commission paritaire locale doit être joint aux demandes de programmation.

L'ensemble des demandes est introduit par les Pouvoirs organisateurs pour les établissements subventionnés et par les chefs d'établissement pour l'enseignement de la Communauté française auprès de leur Conseil de zone respectif qui :

- * consulte les organisations syndicales représentatives ;
- * décide des propositions retenues à la majorité des 2/3 des membres présents ; pour l'enseignement de caractère non confessionnel, outre le quota susvisé, il est requis la majorité simple dans chacun des groupes « enseignement de la Communauté française » et « enseignement officiel subventionné » ;
- * fait part de ses avis à chacun des établissements de la zone et des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement subventionné de la zone ;
- * transmet les propositions au Président du Conseil de chacune des zones contiguës de même caractère et au Comité de Concertation de son caractère,

pour le 31 janvier 2007

N.B.: L'article 10 de l'Arrêté de l'Exécutif du 15 mars 1993 fixant les obligations de concertation entre établissements de même caractère dans l'enseignement secondaire de plein exercice prévoit que chaque Comité de concertation est représenté auprès des différents conseils de zone. Ce représentant assiste à la réunion du conseil de zone au cours de laquelle les demandes susvisées sont examinées.

1.2. Le Président du Conseil de chacune des zones contiguës, les représentants des Pouvoirs organisateurs, du Comité de concertation et des organisations syndicales représentatives au sein de chaque zone transmettent leurs recours éventuels aux organes représentatifs au niveau communautaire des pouvoirs organisateurs concernés, à savoir :

- * le Comité de concertation de l'enseignement de caractère non confessionnel ;
- * le Comité de concertation de l'enseignement de caractère confessionnel,

pour le 20 février 2007

1.3. Les Comités de concertation susvisés décident de confirmer ou d'infirmer les avis des Conseils de zone là où est apparue une contestation, remettent un avis sur les programmations qui leurs sont soumises et transmettent aux Conseils de zone les décisions les concernant.

Le Conseil général de concertation remet un avis sur les options strictement réservées (R²),

pour le 30 mars 2007

1.4. Les décisions des Comités de concertation et les avis du Conseil général de concertation visés au point 1.3. sont transmis à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire,

pour le 02 mai 2007

2. CRITERES DE VALIDITE DES PROPOSITIONS DE PROGRAMMATION

2.1. Les propositions de programmation concernent :

- 2.1.1. les options de base simples et groupées qui appartiennent au répertoire fixé par le Gouvernement en application de l'article 24, alinéa 1^{er}, du Décret du 29 juillet 1992 ;
- 2.1.2. la première année B, les options de base de 2^{ème} P, la 7^{ème} année préparatoire à l'enseignement supérieur. Soulignons que **le 4^{ème} degré de l'enseignement professionnel - section soins infirmiers (EPSC)-, la 7^{ème} année préparatoire au 4^{ème} degré de l'enseignement professionnel - section soins infirmiers (EPSC)- et la 7^{ème} préparatoire à l'enseignement supérieur paramédical ne sont pas programmables (article 8 de l'A.R. n° 49 du 9 juillet 1982) ;**
- 2.1.3. la première année commune et chacune des premières années des deuxième et troisième degrés de l'enseignement général, technique de transition, technique de qualification, professionnel, artistique de transition et artistique de qualification ;
- 2.1.4. les formations organisées par les CEFA en application de l'article 49 du décret « Missions» (on se réfèrera à la circulaire n°1535 du 4 juillet 2006 concernant les directives d'organisation, de structures et d'encadrement pour l'enseignement secondaire en alternance).

2.2. Il est à noter que :

- * **les propositions de création ne peuvent être présentées que par les seuls établissements qui disposeront des locaux, de l'équipement adéquat et des enseignants habilités ;**
- * le respect de ces conditions est vérifié par les représentants des P.O. au sein des Conseils de zone ;
- * Les options de base groupées de l'enseignement technique et professionnel de l'ancien répertoire ne sont plus programmables au 1^{er} septembre 2007, à l'exception de la 7^e PB Boulangerie – Pâtisserie – Chocolaterie – Glaceries, et ce pour la dernière fois lors de l'année scolaire 2007-2008 ;
- * **rappel : l'inscription d'un élève en 7^{ème} année technique ou professionnelle doit être réalisée dans le respect des notions de correspondances et d'accès (circulaire n°1694 du 05 décembre 2006 « Admission d'élèves – Notion de correspondance – Enseignement secondaire de plein exercice et enseignement secondaire en alternance (art. 49 du décret « Missions »). La 7^{ème} année P de type C n'est pas concernée par cette dernière disposition.**

3. PASSAGE DE L'ANCIEN AU NOUVEAU REPERTOIRE

3.1 AU TROISIEME DEGRE (DANS LA PREMIERE ANNEE DU DEGRE), SONT POSSIBLES (MAIS NON ENCORE OBLIGATOIRES) AU 01/09/2007 LES TRANSFORMATIONS VERS :

- Le D3 TQ art et structure de l'habitat. NP
- Le D3 TQ arts plastiques.
- Le D3 TQ techniques sociales.
- Le D3 P électroménager et matériel de bureau. NP
- Le D3 P soins de beauté. NP

3.2 LES SEPTIEMES ANNEES

La table de transformation de l'ancien vers le nouveau répertoire est jointe en annexe 9.

Les septièmes années de l'ancien répertoire signalées avec un **(07)** doivent obligatoirement être transformées au 1^{er} septembre 2007.

Les autres septièmes années de l'ancien répertoire peuvent être transformées au 1^{er} septembre 2007 vers les septièmes années du nouveau répertoire précédées du sigle (→) mais pas vers celles précédées du sigle **(XXX)**.

Exemple :

La 7^e PB Peinture – Décoration peut être transformée, au 1^{er} septembre 2007 (voir page 25 de la présente):

- en 7^e PB Complément en peinture industrielle L
OU
- en 7^e PB Complément en techniques spécialisées de tapisserie-garnissage S-O
OU
- en 7^e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
MAIS PAS
- en 7^e PB Peintre – Décorateur/Décoratrice S-O

4. SUSPENSIONS ET REORGANISATIONS D'OPTIONS : PROCEDURE A SUIVRE

Les établissements relevant de l'enseignement subventionné transmettent à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, pour le 12 octobre 2007 au plus tard (avec les DOC1/POPI), les documents relatifs aux :

- * options de base simples et/ou groupées effectivement suspendues en 2007-2008 (annexe 5) ;
- * options de base simples et/ou groupées définitivement supprimées au 1^{er} septembre 2007 (annexe 5) ;
- * Options de base simples et/ou groupées réorganisées en 2007-2008 après suspension (annexe 6).

Les établissements organisés par la Communauté française transmettent *pour le 17 janvier 2007* à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, via l'application « gestion élèves », les demandes relatives aux suspensions, réorganisations et suppressions définitives d'options.

5. TRANSFORMATIONS DES OPTIONS DE BASE

Les établissements relevant de l'enseignement subventionné transmettent à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, pour le 12 octobre 2007 au plus tard (avec les DOC1/POPI) le document « **Transformation des options de base groupées** » (annexe 7).

Les établissements organisés par la Communauté française transmettent à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, pour le 17 janvier 2007 au plus tard, le document « **TRANS2007** » (annexe 2).

6. REMARQUES IMPORTANTES :

- 6.1. La création de tout degré, toute option ou année d'études implique que la norme de création soit atteinte le 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours.
- 6.2. La réouverture d'une option suspendue en 2006-2007 ou en 2005-2006 et 2006-2007 n'est pas soumise à nouvelle programmation. Elle suppose uniquement que soit atteinte au 1^{er} octobre 2007 la norme de maintien dans le cas d'une année d'études isolée ou la moitié de cette norme dans le cas d'un degré.
Toutefois, si le 15 janvier 2008, l'option n'atteint plus la norme visée ci-dessus, elle devra être fermée, année par année, dès la rentrée scolaire de 2008-2009, sa réouverture ultérieure étant soumise alors au respect des règles de programmation.
- 6.3. **Rappel : pour l'enseignement subventionné, toute création d'une nouvelle OBG (option de base groupée) nécessite impérativement l'introduction d'un dossier d'admission aux subventions au plus tard pour le 31 octobre 2007 (circulaire réf c/98/3 du 25 août 1998).**
- 6.4. Toute option de base groupée créée en 2007-2008 devra faire l'objet d'un rapport élaboré par le membre compétent du service d'Inspection. Ce rapport sera établi sur la base des critères définis par l'article 24 de la loi du 29 mai 1959 telle que modifiée.

Tout rapport défavorable sera transmis, pour décision, à Madame la Ministre-Présidente, par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, le Président du Conseil de zone étant informé.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE

Liste des Présidents des Conseils de zone pour l'enseignement non-confessionnel

ZONE	Janvier 2007
1	Madame Bernadette GENNOTTE Chargée de mission Local 1G157 City Center Boulevard du Jardin Botanique 20-22 1000 Bruxelles
2	Monsieur Hervé PETRE Directeur général des Enseignements de la Province de Brabant wallon Bâtiment Archimède Avenue Einstein 2 1300 Wavre
3	Madame Annette DELATTE Préfète des études de l'AR de Huy Quai d'Arona 5 4500 Huy
4	Monsieur Gilbert DELVILLE Préfet de l'AR de Herstal Rue Jean-Lambert Sauveur 59 4040 Herstal
5	Monsieur André GOUVERNEUR, Préfet des Etudes Athénée royal Rue Gérard Delvoye 2 4840 Welkenraedt
6	Monsieur Claude WILLEMART Premier Directeur Administration générale et Enseignement Rue du Collège 19 5000 Namur
7	Monsieur Philippe ROBERT Directeur de l'Institut communal de Bastogne Rue des Remparts 57 6600 Bastogne
8	Monsieur Luc VANSAINGELE Directeur général régional du Hainaut occidental des Enseignements de la Province de Hainaut Cité Georges Point Rue Paul Pastur 4 7500 Tournai
9	Monsieur Jean GHISLAIN Directeur général régional de Mons – Borinage des Enseignements de la Province de Hainaut Chemin de la Procession 181 7000 Mons
10	Monsieur Guy BEART Directeur général régional de Charleroi des Enseignements de la Province de Hainaut Boulevard Roullier 1 6000 Charleroi

Liste des Présidents des Conseils de zone pour l'enseignement confessionnel

ZONE	Janvier 2007
1	Monsieur Daniel PINTE Rue Francis Vervloet 169/2 1180 BRUXELLES
2	Monsieur Fernand GILLET Avenue de la Renardière 25 1380 OHAIN
3	Monsieur Célestin BESTGEN Rue des Combattants 14 4280 HANNUT
4	Monsieur Lucien RAMACCIOTTI Rue Soeur Lutgardis 4 4032 CHENEE
5	Monsieur Jean MORDANT Avenue Reine Astrid 2A 4650 HERVE
6	Monsieur Paul CHATIN Rue de Lhomme 73 5580 ROCHEFORT
7	Monsieur Henri GENSTERBLUM Rue J.Netzer 21 6700 ARLON
8	Monsieur Daniel MAURAGE Chaussée de Tournai 50 7520 RAMEGNIES-CHIN
9	Madame Nicole DEFECHE Avenue de l'Enseignement 10 7330 SAINT-GHISLAIN
10	Monsieur Jean CAMBIER Faubourg de Bruxelles 105 6041 GOSELIES

Informations utiles pour compléter les annexes.

An Etude : à compléter par le sigle de l'année d'étude concernée.

Code: à compléter par le code CTI de l'option concernée (AE s'il s'agit de la création d'une année d'étude) :

G11OB, G11AD, G12, G21, G22, G31, G32, G33M, G33L, G33S
(pour les G21, G22, G31, G32, précisez TT si c'est du technique de transition)
P12, P21, P22, P31, P32, P33A, P33B, P33C, P33Q, P33CO
T21, T22, T31, T32, T33, T33Q, T33CO

**Enseignement de
plein exercice**

R21, R22, R31P, R31T, R32P, R32T, RP33Q, RP33CO, RT33Q, RT33CO.

**Enseignement
en alternance**

Option/ Activité au choix :

préciser pour les langues modernes le nombre d'heures et la langue choisie (Anglais, Néerlandais, Allemand, Espagnol, Italien)

Norme : la norme à atteindre au 1/10 pour l'ouverture de l'option

- Matricule :** *Indiquer le matricule complet (10 chiffres) cfr. Documents annuels*
- Dg, An, F/f :** *se référer aux instructions de la circulaire 1639 du 28 septembre 2006
« Informatisation des dossiers annuels »*
- OBG/OBS :** *Indiquer si la proposition concerne une option de base groupée (OBG) ou
une option de base simple (OBS)*
- Nbre hrs :** *Indiquer le nombre de périodes uniquement pour les options de base simple*
- Options :** *Indiquer le libellé exact*
- R/NP/R² :** *Indiquer si l'option est réservée ®*
- Code :** *A compléter par le code « option groupée » ou « option simple »*
- Décisions CZ :** *Colonne réservée aux décisions du Conseil de zone
A = autorisé / R = refusé*
- Recours :** *Indiquer l'origine du recours
RS = recours syndical
RPO = recours d'un pouvoir organisateur
RCC = recours d'un représentant du Comité de concertation
RCZ = recours d'une zone contiguë*
- Décisions CC :** *Colonne réservée aux décisions du Comité de Concertation
A = autorisé / R = refusé*

Les annexes relatives aux établissements d'enseignement de la Communauté française (annexes 1 à 4) :

doivent être envoyées, **pour le MERCREDI 17 JANVIER 2007**

en 1 exemplaire à chacun des destinataires suivants:

**I. Madame Lise-Anne HANSE
Directrice générale
Direction générale de l'enseignement obligatoire
Rue A. LAVALLEE, 1,
1080 Bruxelles
à l'attention de Monsieur DURY
bureau 1F113
programmation-transformation**

II. Au Coordonnateur de zone

III. Au Président du Conseil de zone

Les annexes relatives aux établissements de l'enseignement subventionné (annexes 5 à 7)

doivent être envoyées, en même temps que les DOC1/POPI, **pour le VENDREDI 12 OCTOBRE 2007**

**Madame Lise-Anne HANSE
Directrice générale
Direction générale de l'enseignement obligatoire
Rue A. LAVALLEE, 1,
1080 Bruxelles
à l'attention de Monsieur Philippe PLUN
bureau 1F116
Options : Suspension, réorganisation, transformation**

Les annexes 8, 8bis et 8ter seront transmises au Président du Conseil de Zone, au plus tard lors de la réunion de celui-ci.

Ces annexes 8, 8bis et 8ter ne concernent que l'enseignement secondaire officiel subventionné.

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

PROGRAMMATIONS 2007-2008.

Zone :

Clé Gestion-élèves :

Etablissement :

Adresse :

Année d'étude	Code	Option/Activité au choix	Norme	Décision CZ	Recours	Décision CC	Réservé adm.

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

TRANSFORMATIONS 2007-2008.

Zone : **Clé Gestion-élèves :**

Etablissement :

Adresse :

Option ancienne	Option nouvelle
------------------------	------------------------

An Etude	Code	Libellé option	An Etude	Code	Libellé option	Décision CZ	Recours	Décision CC	Rés Adm

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

Programmations 2007-2008 – CEFA – ART 49 - option(s) uniquement organisée(s) en alternance

Zone : Clé Gestion-élèves :

Etablissement :

Adresse :

Année d'étude	Code	Option/Activité au choix	Norme	Décision CZ	Recours	Décision CC	Réservé adm.

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

DELEGATIONS OU DEDOUBLEMENTS 2007-2008 – CEFA OPTIONS ART 49

Zone :

Clé Gestion-élèves :

Etablissement :

Adresse :

Année d'étude	Code	Option/Activité au choix	Norme	Décision CZ	Recours	Décision CC	Réservé adm.

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUBVENTIONNE**

Objet : Admission aux subventions - **SUSPENSION OU SUPPRESSION** de l'organisation d'une option de base groupée ou d'une option de base simple.

En application de l'article 19, § 5 du décret du 29 juillet 1992, tel que modifié, portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice, j'ai l'honneur de vous informer que le Pouvoir organisateur de l'établissement ci-après dénommé :

Dénomination et adresse de l'établissement :

Matricule : 02

■ a décidé de suspendre, au cours de(des) l'année(s) scolaire(s) :

2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
-------------	-------------	-------------

l'organisation de l'option de base groupée ou de l'option de base simple suivante:

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

Je m'engage à signaler, en temps opportun, la réorganisation de ladite option de base.

■ a décidé de supprimer au 1^{er} septembre 2007 l'option de base groupée ou de l'option de base simple suivante :

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

Fait à _____ le _____

Pour le Pouvoir organisateur (Nom, prénom, qualité et signature)

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUBVENTIONNE**

Objet : Admission aux subventions - **REORGANISATION** d'une option de base groupée ou d'une option de base simple après suspension.

En application de l'article 19, § 5 du décret du 29 juillet 1992, tel que modifié, portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice, j'ai l'honneur de vous informer que le Pouvoir organisateur de l'établissement ci-après dénommé :

Dénomination et adresse de l'établissement :

Matricule : 02

■ a décidé, après suspension de réorganiser au 1^{er} septembre 2007 l'option de base groupée ou l'option de base simple suivante:

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

qui avait été suspendue le 1^{er} septembre 2005 ou 2006,

Fait à _____ le _____

Pour le Pouvoir organisateur (Nom, prénom, qualité et signature)

Enseignement secondaire officiel subventionné
OUVERTURE PAR DEDOUBLEMENT 2007-2008
CEFA – ARTICLE 49 via une option(s) déjà organisée(s) dans le plein exercice

<p>Zone :</p> <p>Etablissement :</p> <p>Adresse :</p> <p>Pouvoir organisateur</p>
--

Année d'étude	Code	Option	Norme

Date et signature du représentant du Pouvoir organisateur

Date et signature du Président du Conseil de zone

Enseignement secondaire officiel subventionné
TRANSFORMATIONS 2007-2008

Matricule : Etablissement : Adresse :
--

Option ancienne	Option nouvelle
------------------------	------------------------

An Etude	Code	Libellé option	An Etude	Code	Libellé option	Décision CC	Rés Adm

Date et signature du représentant du Pouvoir organisateur

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**Attention :**

- Les OBG signalées avec un **(07)** doivent obligatoirement être transformées au 1^{er} septembre 2007.
- Les OBG de l'ancien répertoire peuvent être transformées au 1^{er} septembre 2007 en une OBG du nouveau répertoire précédée du sigle (→).
- Les OBG de l'ancien répertoire ne peuvent pas être transformées au 1^{er} septembre 2007 en une OBG du nouveau répertoire précédée du sigle (XXX).

OBG ANCIENNES		OBG NOUVELLES
Secteur 1 : Agronomie		
7e TQ Gestion des ressources naturelles et forestières	→	7e TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O
	→	7e T. Complément en diversification et aménagement d'espace rural S-O
7e TQ Horticulture	→	7e TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O
	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	→	7e T. Complément en diversification et aménagement d'espace rural S-O
7e TQ Multiplication des végétaux	→	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
	→	7e TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O
	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
7e PB Agriculture (07)	(07)	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
	(07)	7e PB Complément en diversification des productions et transformation de produits S-O
	(07)	7e PB Complément en productions agricoles S-O
7e PB Aménagement et entretien de parcs et jardins	→	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Art floral (07)	(07)	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	(07)	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
7e PB Diversification et aménagement d'espace rural	→	7e PB Complément en art floral S-O
	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	→	7e T. Complément en diversification et aménagement d'espace rural S-O
7e PB Elevage & Gestion de troupeaux (07)	→	7e PB Complément en diversification des productions et transformation de produits S-O
	(07)	7e PB Complément en diversification des productions et transformation de produits S-O
	(07)	7e PB Complément en élevage et gestion de troupeaux S-O
7e PB Elevage-Equitation (07)	(07)	7e PB Complément en productions agricoles S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques d'enseignement de l'équitation L
7e PB Exploitation forestière et traitement des arbres (07)	(07)	7e PB Arboriste : grimpeur - élagueur / grimpeuse - élagueuse S-O
	(07)	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O

	(07)	7e PB Complément en conduite d'engins forestiers S-O
7e PB Foresterie et arbres urbains	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	→	7e PB Arboriste : grimpeur - élagueur / grimpeuse - élagueuse S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
	→	7e PB Complément en conduite d'engins forestiers S-O
7e PB Horticulture	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
	→	7e PB Complément en conduite d'engins forestiers S-O
	→	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Mécanique des moteurs et des engins agricoles (07)	(07)	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Mécanique et machines horticoles (07)	(07)	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Productions horticoles et décorations florales	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
7e PB Techniques de productions horticoles et/ou décorations florales	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décoration florale S-O
	→	7e PB Complément en art floral S-O
Secteur 2 : Industrie		
D3 TQ Dessin industriel	XXX	7e TQ Dessinateur/Dessinatrice DAO S-O
7e TQ Aéronautique (07)	(07)	7e T. Complément en maintenance aéronautique S-O
7e TQ Aéronautique-mécanique soudage	XXX	7e TQ Technicien soudeur/Technicienne soudeuse en aéronautique S-O
7e TQ Electricité automobile (07)	(07)	7e T. Complément en systèmes électroniques de l'automobile S-O
7e TQ Electricité et électronique de l'automobile (07)	(07)	7e T. Complément en systèmes électroniques de l'automobile S-O
7e TQ Electronique-aéronautique (07)	(07)	7e T. Complément en maintenance aéronautique S-O
7e TQ Equipements et techniques biomédicales (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	(07)	7e T. Complément en maintenance d'équipements biomédicaux S-O
7e TQ Fine mécanique - Horlogerie (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées d'horlogerie L
	(07)	7e T. Complément en microtechnique L
7e TQ Machines-outils à commande numérique (07)	→	7e T. Complément en productique L
7e TQ Technicien dessinateur DAO	XXX	7e TQ Dessinateur/Dessinatrice DAO S-O
7e TQ Diagnostic et systèmes à gestion électronique automobile (07)	(07)	7e T. Complément en systèmes électroniques de l'automobile S-O
7e PB Armurerie (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées d'armurerie L
7e PB Arts graphiques (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique S-O
7e PB Automation (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O

	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Automatismes industriels (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Carrosserie automobile (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de carrosserie L
	(07)	7e PB Complément sur travaux de carrosserie S-O
7e PB Constructions mécaniques et métalliques (07)	(07)	7e PB Complément en chaudronnerie L
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
	(07)	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
7e P. A/B Construction métallique soudage (07)	(07)	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
	(07)	7e PB Complément en chaudronnerie L
7e PB Electricité (07)	(07)	7e PB Installateur - réparateur/Installatrice - réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e TQ Electricité & électronique de l'automobile (07)	(07)	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
7e P. A/B Electricité : équipements industriels (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Electricité installateur - réparateur (07)	(07)	7e PB Installateur - réparateur/Installatrice - réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Electromécanique (07)	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Equipements électroménagers - Thermorégulation (07)	(07)	7e PB Installateur - réparateur/Installatrice - réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Equipements téléphoniques (07)	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Fine mécanique - Horlogerie (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées d'horlogerie L
7e PB Froid industriel (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air S-O
	(07)	7e PB Installateur - réparateur/Installatrice - réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
	(07)	7e PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O
7e PB Imprimerie-photocomposition (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique S-O
7e P. A/B Mécanicien-Outilleur-Matricien (07)	(07)	7e T. Complément en productique L
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Mécanique automobile (07)	(07)	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques S-O
	(07)	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
	(07)	7e PB Complément en travaux de carrosserie S-O
7e P. A/B Mécanique et automatique (07)	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O

7e PB Mécanique : montage-entretien (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Mécanique : moteurs de petites cylindrées (07)	(07)	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques S-O
	(07)	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
7e PB Mécanique : outillage-réglage (07)	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Mécanique des moteurs (07)	(07)	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesel et engins hydrauliques S-O
	(07)	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
7e PB Mécanique industrielle (07)	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Métallier-soudeur (07)	(07)	7e PB Complément en chaudronnerie L
	(07)	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
7e P. A/B Opérateur-programmeur sur machines à commande numérique (07)	(07)	7e T. Complément en productique L
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Photo-impression (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique S-O
7e P. A/B Soudage (07)	(07)	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
	(07)	7e PB Complément en chaudronnerie L
7e PB Structures métalliques (07)	(07)	7e PB Complément en chaudronnerie L
	(07)	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
	(07)	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
7e P. A/B Travaux de carrosserie (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de carrosserie L
	(07)	7e PB Complément en travaux sur carrosserie S-O
Secteur 3 : Construction		
7e TQ DAO Dessin d'architecture	XXX	7e TQ Dessinateur/Dessinatrice DAO S-O
7e TQ Industrie du bois et matériaux connexes (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	(07)	7e T. Complément en industrie du bois L
7e PB Agencement de l'habitat (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	(07)	7e PB Charpentier/Charpentière S-O
	(07)	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
7e PB Carrelage (07)	(07)	7e PB Complément en pose de pierres naturelles S-O
7e PB Construction : Charpente - couverture (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	(07)	7e PB Charpentier/Charpentière S-O
7e P. A/B Construction - Gros œuvre (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de construction - gros œuvre S-O
	(07)	7e PB Complément en marbrerie - gravure S-O
	(07)	7e PB Complément en plâtrage, cimentage et enduisage S-O
	(07)	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment S-O
7e P. A/B Création - Restauration - Sculpture (07)	(07)	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	(07)	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e P. A/B Ebénisterie (07)	(07)	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O

	(07)	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e P. A/B Ebénisterie et restauration de meubles (07)	(07)	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	(07)	7e PB Complément en marqueterie S-O
	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
7e P. A/B Menuiserie du bâtiment (07)	(07)	7e PB Charpentier/Charpentière S-O
	(07)	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
	(07)	7e PB Complément en menuiserie industrielle : bois - PVC - aluminium S-O
7e P. A/B Menuiserie industrielle (07)	(07)	7e PB Complément en menuiserie industrielle : bois - PVC - aluminium S-O
	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
7e PB Menuiserie - PVC -Aluminium (07)	(07)	7e PB Complément en menuiserie industrielle : bois - PVC - aluminium S-O
	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
7e PB Peinture-Décoration	XXX	7e PB Peintre - décorateur/Peintre-décoratrice S-O
	→	7e PB Complément en peinture industrielle L
	→	7e PB Complément en techniques de tapisserie-garnissage S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Rénovation de l'habitat et isolation (07)	(07)	7e PB Etancheur/Etancheuse S-O
	(07)	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment S-O
7e P. A/B Rénovation - Restauration de bâtiments (07)	(07)	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment S-O
7e PB Sculpture (07)	(07)	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	(07)	7e PB Complément en marqueterie S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de sculpture S-O
7e P. A/B Travaux d'ébénisterie et aménagements immobiliers (07)	(07)	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	(07)	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e PA Rénovation et restauration (07)	(07)	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment S-O
Secteur 4 : Hôtellerie - Alimentation		
7e TQ Formation à l'Hôtellerie européenne (07)	(07)	7e T. Complément en hôtellerie européenne L
7e TQ Hôtellerie - Réception (07)	(07)	7e T. Complément en hôtellerie européenne L
	(07)	7e T. Complément en accueil et réception en milieu hôtelier S-O
7e TQ Pâtisserie de restauration - Chocolaterie - Confiserie - Glacerie	XXX	7e PB Chocolatier - Glacier - Confiseur/ Chocolatière - Glacière - Confiseuse L
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Pâtisserie de restauration - Chocolaterie - Confiserie - Glacerie (07)	(07)	7e PB Patron boulanger - pâtissier - chocolatier/ Patronne boulangère - pâtissière - chocolatière L
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Pâtisserie-Vente-Traiteur (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e PB Poissonnerie - Traiteur (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O

	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PA Restauration communautaire et hôtellerie (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Restauration de collectivités (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e P. A/B Restauration - Œnologie - Sommellerie	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
	→	7e PB Sommelier/Sommelière S-O
7e PB Sommellerie	→	7e PB Sommelier/Sommelière S-O
7e PB Traiteur - Vente (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Charcuterie fine - Traiteur (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Patron boucher - charcutier - traiteur/ Patronne bouchère - charcutière - traiteur L
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Cuisine et restaurant de collectivité (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie - Glacerie	XXX	7e PB Chocolatier - Glacier - Confiseur/ Chocolatière - Glacière - Confiseuse L
	→	7e PB Patron boulanger - pâtissier - chocolatier/ Patronne boulangère - pâtissière - chocolatière L
7e PB Confiserie - Glacerie - Pâtisserie fine	XXX	7e PB Chocolatier - Glacier - Confiseur/ Chocolatière - Glacière - Confiseuse L
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PA Equipier polyvalent en restauration (07)	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PA Commis en salle et en cuisine (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Hôtellerie (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Hôtellerie - Restauration (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O

7e PB Hôtellerie - Métiers de l'alimentation (07)	(07)	7e PB Traiteur - organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	(07)	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e P. A/B Hôtellerie : Macro-restauration (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
Secteur 5 : Habillement - Textile		
7e TQ Mode et stylisme (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
7e TQ Mode et conception technique (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
7e PB Vêtements de loisirs (07)	(07)	7e PB Complément en vêtements de travail et de loisirs S-O
7e PB Textile et machines textiles (07)	(07)	7e PB Complément en textile et confection d'ameublement S-O
7e P. A/B Gérante de magasin de vêtements	XXX	7e PB Gestionnaire de boutique de prêt-à-porter S-O
	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Habillement (07)	(07)	7e PB Tailleur/Tailleuse S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Habillement - boutique	XXX	7e PB Gestionnaire de boutique de prêt-à-porter S-O
7e PB Habillement - Gestion de magasin	XXX	7e PB Gestionnaire de boutique de prêt-à-porter S-O
7e PB Habillement sur mesures (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
	(07)	7e PB Tailleur/Tailleuse S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Lingerie (07)	(07)	7e PB Complément en lingerie fine S-O
7e PB Modéliste-Patronnier-Toiliste (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e P. A/B Modéliste-patronnier(re)-gradueur(euse) (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Patronnier(re)-Gradueur(euse) (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Tapissier, poseur, garnisseur en décoration du home	XXX	7e PB Peintre - décorateur/Peintre-décoratrice S-O
	→	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées en tapisserie - garnissage S-O
7e PB Technicien en stylisme de mode (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Technicienne en couture sur mesures et création (07)	(07)	7e T. Complément en stylisme S-O
	(07)	7e PB Tailleur/Tailleuse S-O
	(07)	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
Secteur 6 : Arts appliqués		
7e TQ Audiovisuel (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	(07)	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e TQ Conception et communication visuelles (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	(07)	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e TQ Infographie (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en image de synthèse O
	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	(07)	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e TQ Photographie publicitaire - Audiovisuel - Vidéo (07)	(07)	7e T. Complément en arts visuels appliqués à la photographie L

	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en image de synthèse O
	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
7e TQ Vidéo (07)	(07)	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	(07)	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e PB Arts appliqués - Décoration - Publicité (07)	(07)	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Aménagement d'intérieur	→	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
	XXX	7e PB Peintre - décorateur/Peintre-décoratrice S-O
7e PB Arts appliqués	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Arts graphiques	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
7e PB Bijouterie-joaillerie-Sertissage (07)	(07)	7e PB Complément en joaillerie - sertissage L
7e PB Décoration d'intérieur	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
	XXX	7e PB Peintre - décorateur/Peintre-décoratrice S-O
7e PB Etalage	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Gravure-Ciselure (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de gravure-ciselure S-O
7e PB Photo-impression (07)	(07)	7e T. Complément en arts visuels appliqués à la photographie L
7e PB Publicité (07)	(07)	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Vente en bijouterie-horlogerie (07)	(07)	7e PB Complément en techniques spécialisées de bijouterie-horlogerie L
Secteur 7 : Economie		
7e TQ Accueil - Tourisme (07)	(07)	7e T. Complément en techniques spécialisées du tourisme S-O
7e TQ Gestion de PME (07)	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
	(07)	7e T. Complément en techniques spécialisées du tertiaire S-O
7e TQ Techniques spécialisées du tertiaire	XXX	7e TQ Délégué commercial/Déléguée commerciale O
	→	7e T. Complément en techniques spécialisées du tertiaire S-O
7e TQ Gestion des cuisines d'entreprises	XXX	7e TQ Gestionnaire de cuisine de collectivité L
7e PB Auxiliaire en gestion et vente (07)	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
	(07)	7e PB Complément en techniques de vente S-O
7e PB Gestion de magasin (07)	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Gestion de petites entreprises (07)	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Gestion et magasin (07)	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Tertiaire (07)	(07)	7e PB Complément en accueil S-O
	(07)	7e PB Complément en techniques de vente S-O
7e PB Travaux de bureau (07)	(07)	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
	(07)	7e T. Complément en techniques spécialisées du tertiaire S-O
	(07)	7e PB Complément en accueil S-O
	(07)	7e PB Agent médico-social /Agente médico-sociale S-O
7e PB Vente-Etalage	→	7e PB Complément en techniques de vente S-O

	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées en décoration S-O
	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
Secteur 8 : Service aux personnes		
D3 P Assistant en gériatrie (07)	(07)	7e PB Complément en gériatrie L
7e TQ Soins de beauté - Bioesthétique (07)	(07)	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
	(07)	7e T. Complément d'esthétique : orientation artistique S-O
7e TQ Education : Services aux handicapés (07)	(07)	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
7e TQ Gestion des structures d'accueil et des homes (07)	(07)	7e PB Complément en gériatrie L
7e PB Accueil médico-social (07)	(07)	7e PB Agent médico-social /Agente médico-sociale S-O
	(07)	7e PB Complément en accueil S-O
7e PB Auxiliaire familiale et sanitaire (07)	(07)	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	(07)	7e PB Complément en gériatrie L
	(07)	7e PB Complément en éducation sanitaire S-O
7e PB Education à la petite enfance (07)	(07)	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O si et seulement s'il existe déjà un 3e degré P Puériculture ou TQ Aspirant en nursing dans l'établissement
	(07)	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	(07)	7e PB Complément en éducation sanitaire S-O
7e PB Education sanitaire (07)	(07)	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O si et seulement s'il existe déjà un 3e degré P Puériculture ou TQ Aspirant en nursing dans l'établissement
	(07)	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	(07)	7e PB Complément en éducation sanitaire S-O
7e PB Gestion : service privé d'assistance à domicile (07)	(07)	7e PB Complément en gériatrie L
	(07)	7e PB Complément en éducation sanitaire S-O
7e PB Moniteur pour collectivités d'enfants (07)	(07)	7e TQ Animateur socio-sportif/Animatrice socio-sportive S-O
	(07)	7e PB Complément en gériatrie L
	(07)	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
	(07)	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
7e PB Moniteur pour collectivités d'enfants handicapés (07)	(07)	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
	(07)	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
7e PB Pédicurie manucurie (07)	(07)	7e T. Complément d'esthétique : orientation artistique S-O
	(07)	7e PB Complément en pédicurie - manucurie S-O
	(07)	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
	(07)	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
7e PB Pédicure médicale (07)	(07)	7e T. Complément d'esthétique : orientation artistique S-O
	(07)	7e PB Complément en pédicurie - manucurie S-O
	(07)	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
	(07)	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
7e PB Services sociaux (07)	(07)	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O si et seulement s'il existe déjà un 3e degré P Puériculture ou TQ Aspirant en nursing dans l'établissement

	(07)	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	(07)	7e PB Complément en gériatrie L
	(07)	7e PB Complément en éducation sanitaire S-O
7e PB Soins de beauté - Parfumerie (07)	(07)	7e T. Complément d'esthétique : orientation artistique S-O
	(07)	7e PB Complément en vente en parfumerie S-O
	(07)	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
	(07)	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
Secteur 9 : Sciences appliquées		
7e TQ Biochimie (07)	(07)	7e T. Complément en biochimie S-O
	(07)	7e T. Complément en maintenance des procédés de fabrication S-O
7e TQ Laboratoire de chimie et de biochimie (07)	(07)	7e T. Complément en biochimie S-O
	(07)	7e T. Complément en maintenance des procédés de fabrication S-O
7e TQ Assistant pharmaceutico-technique (07)	(07)	7e T. Complément en officine hospitalière L
7e TQ Optique appliquée (07)	(07)	7e T. Complément en techniques spécialisées d'optique lunetterie L
7e TQ Traitement des eaux (07)	(07)	7e T. Complément en biochimie S-O